

la révision de la constitution écrite

Par **manoulaz**, le **21/11/2010** à **18:43**

Bonjour,

je suis étudiante en Droit, et j'ai un sujet à faire en droit constitutionnel.

je ne suis pas sur de mon plan alors je le propose et puis j'attends votre aide avec impatience !D

I. les effets de la révision

A) l'évolution de la révision constitutionnelle

B) les procédures de droit commun et les procédures exceptionnelles

II. les limites apportées à ses effets

A') la coutume

B') je suis bloqué !)))

merci de votre aide.

Par **manoulaz**, le **21/11/2010** à **18:50**

je voudrais également préciser ma problématique et résumer ce que je veux mettre dans mon intro...

intro :

définition des termes (révision, constitution)

puis distinction constitution écrite et orale (coutumière)

petit point historique sur la révision et la constitution...

problématique : peut-on dire que la révision de la constitution écrite diffère de celle coutumière??

voilà j'espère que je vous est éclairé un peu plus !D

Cordialement.